

# Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 106

DE LYON

Vendredi 15 Avril 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 4<sup>e</sup> A 16 DE CHAQUE MOIS

ANNONCES  
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité  
Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République.  
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent  
le N°

ADMINISTRATION et REDACTION : 4, Rue Stella  
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent  
le N°

ABONNEMENTS...  
Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 10 fr. 20 fr.  
Autres départements... 6 fr. 12 fr. 24 fr.  
Etranger (Union Postale)... 8 fr. 16 fr. 32 fr.

## LA CATASTROPHE DU « PETROPAWLOSK » — NOUVEAUX DÉTAILS

### FAITS DU JOUR

Les dépêches de Saint-Petersbourg donnent de longs détails sur la catastrophe du « Petropawlosk ». En Russie la consternation est générale.

Un nouveau croiseur russe ayant touché une mine sous-marine aurait été endommagé.

Au cours de l'attaque de Port-Arthur les Japonais auraient perdu deux torpilleurs, deux de leurs croiseurs auraient reçu des avaries. Un torpilleur russe a été coulé.

On ne sait rien de positif au sujet de l'entrevue qui a eu lieu hier à Arcachon entre le colonel Marchand et le général André. Un siège de conseil municipal à Paris a été offert au colonel Marchand.

### M. AUGAGNEUR et les contribuables

M. le maire de Lyon vient de faire, dans un grand discours, l'apologie de son œuvre municipale. Assurément, nul ne peut espérer d'un élu du suffrage universel qui présente ses comptes de gestion et sollicite le renouvellement de son mandat, qu'il se critique lui-même. Pareille abnégation ne se voit guère. Mais il était jusqu'à ce jour de bon ton de ne pas se poser en personnage infailible ; il y a quelque danger, même, — et M. Augagneur ne l'a pas assez vu — à aggraver l'inevitable aridité des chiffres qu'on expose, de défis insolents à l'égard de ceux qui en contestent les bienfaits, et un orgueil excessif à prétendre que l'administration dont on est responsable ne se connaît pas de détracteurs — hormis les élus et les électeurs réactionnaires d'un arrondissement qu'il est plus facile de disqualifier que de conquérir.

Ceux que les mots n'abusent pas et qui gardent le souvenir des incidents gros et menus qui ont marqué le passage de M. Augagneur aux affaires, savent que cet administrateur un peu vaniteux de ses œuvres n'a pas eu dans sa majorité que des approbateurs serviles. Il en est de notre Conseil comme du Parlement. M. le maire a connu, comme M. Combes, la douleur de certaines polémiques et de certains désaveux. Il a, c'est entendu, payé d'audace et réduit les mécontents au silence. Il entraîne, en définitive, à son char, par la force d'une intelligence et d'une volonté qui sont très réelles et que, pour ma part, j'admire sans réserve, tous ceux qui pensent tirer plus de profit de leur adhésion à sa fortune que de leur talent personnel et de leur propre popularité. Il domine, il maîtrise, il subjugué. Il a l'autorité d'un Vizir et le prestige d'un garde-chiourme.

Mais la limite où s'arrête sa puissance, c'est précisément celle où commence notre libre critique. Toute gestion se traduit par des chiffres. Que valent ceux qu'il nous présente et devant lesquels il nous somme impérativement de nous incliner ? Là est en somme toute la question — puisque de

bonnes finances sont le critérium certain d'une bonne politique.

En matière de budget et lorsqu'on prétend parler chiffres, il faut une sincérité rigoureuse. Nous avons le regret de ne pas la trouver dans l'exposé de M. le maire. Un budget n'est sincère, en effet, que présenté dans son ensemble et non dans quelques-unes de ses parties, par tranches habilement choisies pour attirer sur l'opération la facile bienveillance du public.

Or quel a été le chiffre global des dépenses de la ville au cours des quatre dernières années ? M. Augagneur ne nous le dit nulle part, et il évite de nous renvoyer au Bulletin Municipal. Craint-il des comparaisons fâcheuses avec les budgets antérieurs ? Et si sous son intergène, comme il nous le dévoile, les dépenses se sont accrues sur certains chapitres (assistance publique, 246.000 fr. ; instruction publique, 300.000 fr. ; travaux publics, 3.331.295 fr.), et si, en dépit de cet accroissement avoué, il a pu réduire — et Dieu sait qu'il s'en vante — de 9 à 6 0/0, c'est-à-dire d'environ 1.300.000 fr. la taxe d'habitation, où a-t-il pris les recettes correspondantes ?

Car ce n'est pas — encore qu'il le prétende avec une naïveté en quelque sorte cynique — les 488.515 fr. 50 de boni accusés pour 1903 sur l'ensemble du produit des taxes (10.548.525 fr.) qui ont pu couvrir cette réduction spectaculaire au million. Aucune baguette magique, pas même celle du collectivisme, ne fera jamais pareil miracle.

Nous aurons à chercher et nous trouverons assurément l'explication d'un pareil phénomène. Et de cette explication il résultera peut-être que M. Augagneur, s'il connaît l'art des retentissantes affirmations, sait aussi celui des silences habiles. Mais avant de discuter le détail de son budget d'après les chiffres qu'il nous donne et d'après ceux qu'il nous cache je ne résiste pas au plaisir de discuter en quelques lignes sa théorie de l'impôt.

Elle n'est pas neuve, je le sais bien, il ne l'a pas, comme la Victorine, inventée de toutes pièces, et, malgré ses facultés bien connues d'assimilation, il ne s'en attribue pas le mérite. Mais que l'exposé est charmant, original, d'un tour exquis ! Il y a deux façons, nous dit-il, d'imposer le contribuable ; il y a la façon « aristocratique et conservatrice », il y a la façon « démocratique et socialiste ». L'impôt n'est rien — il ne le dit pas, mais nous sommes tentés de le conclure — la façon d'imposer est tout. Et c'est bien, en fait, à cette conclusion qu'il nous presse d'adhérer.

Je sais cependant une vieille théorie aussi vieille que les contribuables, et dont nos pères aimaient s'inspirer, une théorie qui a le mérite, évidemment vulgaire à l'heure qui court, d'éviter sûrement à ceux qui la pratiquent la pratique de la banqueroute et cent mille autres, dans sa simplicité toute nue, l'impôt, sous quelque forme qu'il se présente, est vexatoire et lourd ; efforçons-nous de le réduire, diminuons les charges, et nous risquons fort de contenter tout le monde. Je crains que cette théorie ne soit ni aristocratique ni socialiste et je vois bien qu'elle n'est pas du goût de M. Augagneur ; mais

c'est, j'en suis très assuré, la théorie du bon sens.

A s'en écarter, on court le risque, heureux assurément pour qui se contente d'une gloire et d'une reconnaissance éphémères, de donner à telle catégorie de contribuables l'illusion d'un soulagement dans leurs sacrifices, mais on n'évite pas les brusques retours de l'opinion qui mieux éclairée sur la réalité de ses charges ne regarde plus qu'à imposer, mais on demande simplement qu'on ferme l'écluse toujours ouverte par où passe et se précipite le flot grossissant de l'impôt.

(A suivre). D. GURNAUD.

### Notes Politiques

UN MOT DE M. PELLETAN

La Liberté prête à M. Pelletan un mot d'un joli cynisme. « Si la commission nous embête, aurait dit le ministre de la marine, nous la bouclerons ; nous ne pourrions pas lui refuser les documents qu'elle nous réclamera ; mais nous ne la convoquerons plus, ce qui reviendra au même. » Il faudrait d'abord savoir si la convocation de la commission dépend de M. Pelletan. Si c'est lui qui convoque, pas de doute qu'il s'arrange pour espacer les séances au point que l'enquête soit rendue impossible. Dans ce cas, la minorité des commissaires ne manquera pas de protester ; la question sera portée à la tribune et, ce jour-là, il faudra bien que la Chambre s'explique, qu'elle se décide à dire si, oui ou non, elle entend conserver à la France une marine. M. Pelletan espère sans doute qu'elle dira non. C'est possible ; mais un pareil débat ne se clôturerait pas sans qu'il ait été porté à la connaissance du pays des faits qui rendront fort lourde la responsabilité des députés qui, en votant contre la loi, auraient couvert de leur approbation la destruction de notre force navale.

C'est pourquoi, quel que soit le scepticisme de ce gouvernement et de sa majorité, il n'est pas probable que les choses aillent jusqu'à l'enterrement avoué. En attendant, les amis de M. Pelletan cherchent à gagner du temps. C'est la seule explication qui se puisse donner du vote de la commission qui a ajourné l'ouverture de la discussion au 25 mai prochain, sous prétexte d'attendre les conclusions d'un rapport, confié à trois fonctionnaires placés sous les ordres de M. Pelletan, et qui doit établir l'état de notre marine en 1894. Ce retour vers le passé n'est visible qu'un ruse pour se dispenser d'examiner le présent.

Nous sommes en face d'événements qui peuvent, d'un jour à l'autre, nous entraîner dans des conflagrations où nos flottes auraient à jouer un rôle très important. Ce cas échéant, serions-nous en état de faire face à l'ennemi ? Voilà le véritable objet de l'enquête.

Ce que le pays veut savoir, ce n'est pas si nous étions prêts il y a dix ans, c'est si nous le sommes aujourd'hui. Et il semble bien que, justement, ce soit le point que la commission a le moins de hâte d'éclaircir. Il faudra bien qu'elle y vienne pourtant. — René RAPPEL.

### INFORMATIONS

LE RETOUR DE M. LOUBET. — Le président de la République et Mme Loubet ont quitté, cet après-midi, la Bégude-de-Mazenc : ils passeront la soirée à Montélimar et arriveront à Paris demain matin.

UNE INTERPELLATION. — Le député Archéacon a informé dans la matinée M. Delcassé

de son intention de l'interpeller au sujet de l'accord anglo-français.

M. COMBES A ARCACHON. — Le Temps confirme que M. Combes s'est rendu hier à Arcachon.

On suppose que ce voyage se rattache à la démission du colonel Marchand.

### LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE

Bruit d'entrevue entre M. Loubet et Guillaume II

Paris, 14 avril.

Nous signalons sous réserves et à titre de curiosité une dépêche de Berlin au Journal et suivant laquelle des pourparlers diplomatiques se poursuivraient activement, en vue d'une rencontre possible de M. Loubet et de l'empereur d'Allemagne, dans la Méditerranée, au retour du voyage du président de la République en Italie.

### Démission du Colonel Marchand

LE COLONEL MARCHAND ET LE GÉNÉRAL PENDEZEC

Paris, 14 avril.

Le Figaro dit que c'est à la suite d'une entrevue avec le général Pendezec, chef d'Etat-Major, que le colonel Marchand a fait parvenir sa démission au ministère de la guerre.

Il explique que lorsque l'ambassade de Russie communiqua au ministère des Affaires Étrangères, la demande du général Kouropatkin approuvée par le tsar, le ministre des Affaires Étrangères transmit cette demande sans observation et sans avis au ministère de la Guerre.

Le général André la fit parvenir au général Pendezec, qui convoqua le colonel Marchand. Le général Pendezec, opposé au désir du colonel, lui aurait fait des observations un peu vives, lui reprochant son inexpérience dans les relations officielles avec la Russie. Le colonel Marchand aurait riposté vivement.

### L'ENTREVUE D'ARCACHON

Paris, 14 avril.

D'après la Patrie, l'entrevue du général André et du colonel Marchand a été des plus cordiales. Bien qu'il soit pour ainsi dire impossible de savoir au juste ce qui s'est passé dans cet entretien, on croit pouvoir annoncer que le colonel a déclaré en principe de retirer sa démission, mais il ne fera connaître que demain sa décision définitive à la suite du résultat de différents pourparlers engagés.

### OFFRE DE CANDIDATURE AU COLONEL MARCHAND

Paris, 14 avril.

On annonce que la candidature au conseil municipal de Paris a été offerte au colonel Marchand. M. Gaston Méry, conseiller municipal, dont la réélection est assurée, aurait écrit au colonel dans ce sens, mais on ignore encore sa réponse.

Un article de M. Edouard Drumont, qui paraît ce matin dans la Libre Parole, confirme le bruit, dont voici la conclusion :

Au moment où le héros africain eue par les ignobles manœuvres d'André, poursuivi par la haine basse de tous les gens du Bloc, va quitter l'armée, la France ne fera-t-elle rien pour affirmer et son admiration pour celui qui l'a outragé et son mépris pour les vilains qui enlèvent des galons glorieusement gagnés à celui qui était le chef désigné pour les batailles de l'avenir ? Dans la ville des nobles inspirations et des belles initiatives, se devrait-il lui-même de traduire les sentiments de la France tout entière. Marchand élu conseiller municipal par les Parisiens serait le lendemain le président du conseil municipal de Paris. Marchand maire de Paris ! qui ne voit la grandeur qu'il aurait une telle manifestation ?

Notre ami Gaston Méry, dont la réélection est sûre, vient d'écrire au colonel Marchand qu'il s'efforce de lui faire entendre que pour honorer d'être son premier électeur, Marchand comprendra qu'en cette circonstance Méry s'interprète de Paris et nous espérons qu'il acceptera la proposition qui lui est faite dans un élan de cœur que tous applaudiront.

## La Guerre Russo-Japonaise

La catastrophe du Petropawlosk. — Les détails officiels. La consternation en Russie. — Au Palais d'Hiver. L'attaque de Port-Arthur. — Un croiseur russe torpillé. — Les rapports des amiraux russes et japonais. — A Port-Arthur.

### NOUVEAUX DÉTAILS SUR LA PERTE DU « PETROPAWLOSK »

Saint-Petersbourg, 14 avril.

Le correspondant du Matin à Saint-Petersbourg a interviewé un des plus grands personnages de la cour qui lui a communiqué les détails qui furent transmis à l'empereur au sujet de la catastrophe de Port-Arthur.

L'amiral Makharoff était sorti sur le Petropawlosk pour effectuer une reconnaissance devant Port-Arthur et s'assurer de la situation de la flotte japonaise. Après une heure de marche, il aperçut quelques navires qui, à son approche, se retirèrent. Poursuivant sa marche en avant il aperçut bientôt l'escadre ennemie comprenant une trentaine d'unités, cuirassés, croiseurs et torpilleurs. Ne se voyant pas en force, il fit faire machine en arrière et rentra à Port-Arthur, quand, à deux milles à peine de l'entrée de la rade, une formidable explosion se produisit. Au milieu d'une trombe d'eau, l'énorme cuirassé fut littéralement projeté en l'air et le bâtiment retomba complètement renversé, engloutissant 830 officiers et matelots qui se trouvaient à bord.

Seuls le grand duc Cyrille qui est excellent nageur, cinq officiers et une cinquantaine de matelots réussirent à gagner la côte à la nage. Ils étaient les plus jeunes et les plus vigoureux. Il fut impossible de retrouver le corps de l'amiral Makharoff, disparu avec tout l'état-major. Le grand duc Cyrille n'a été que légèrement contusionné par la violence même de la commotion.

### LE GRAND DUC CYRILLE CRÈVEMENT BLESSÉ

Saint-Petersbourg, 14 avril.

On mande de Saint-Petersbourg au Herald qu'il paraît que le grand duc Cyrille est grièvement blessé.

Saint-Petersbourg, 14 avril. On fait remarquer qu'on ignore la position de six des mines sous-marines placées par le Jemssel et dont les documents ont disparu avec lui, et on suppose que c'est une de ces mines qui a touché le Petropawlosk.

Saint-Petersbourg, 14 avril.

La catastrophe du Petropawlosk s'explique assez naturellement par le fait que les plans des endroits où sont placées les mines ont péri avec le navire porte torpilles Jemssel, détruit naguère, car ne sachant pas d'une façon précise, il existe le danger, les marins sont fatalement réduits à faire évoluer leurs navires au hasard des rencontres périlleuses. L'amiral Makharoff avait fait rechercher et détruire déjà un grand nombre de torpilles, mais le manque de plans rendait ces recherches incomplètes et inefficaces et le heurt des torpilles demeurait toujours possible malgré la prudente circulation des navires.

Les journaux russes publient des articles exprimant l'humaine désolation du peuple russe causée par la perte d'un si superbe navire, de centaines de marins et du chef capable, hardi et héroïque qui

possédait un immense prestige et la confiance générale de la nation.

### DÉPART DU GRAND-DUC HÉRITIÈRE

Saint-Petersbourg, 14 avril.

On dit que le tsar a ordonné à son frère, le grand-duc héritier de partir pour Port-Arthur.

### FÊTES CONTREMANDÉES

Saint-Petersbourg, 14 avril.

Les fêtes qui devaient avoir lieu en l'honneur des officiers et marins du Varieg et du Koriet ont été contremandées.

### LES SERVICES FUNÉBRES

Saint-Petersbourg, 14 avril.

A 3 heures après-midi des services furent célébrés dans toutes les églises pour le rétablissement du grand duc Cyrille. Il n'a échappé à la mort qu'en sautant par dessus bord. Il fut recueilli par une chaloupe.

Demain des services funèbres seront célébrés pour l'amiral Makharoff.

### NOUVEAUX DÉTAILS SUR L'ATTAQUE DE PORT-ARTHUR

Londres, 14 avril.

La flottille des torpilleurs japonais a attaqué Port-Arthur le matin. La flotte a bombardé maintenant les forts. La canonnade a commencé à 9 heures 45 du matin.

A 4 heures et demie du matin, alors que le jour se levait à peine, on aperçut l'escadre japonaise composée de 6 cuirassés et suivis d'une escadre de croiseurs de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> classe, parmi lesquels le Kasouga et le Nissin. A 40 milles de Port-Arthur, les cuirassés se détachèrent à toute vitesse et furent rejoints par le Kasouga et le Nissin qui laissèrent derrière eux d'autres croiseurs. Les cuirassés ayant arboré le pavillon de combat, dans la même formation, le Mikasa en tête, s'avancèrent jusqu'à six milles du promontoire de Port-Arthur.

A 10 heures 20, les batteries de la côte ouvrirent le feu, mais par intermittence. Il semble que l'amiral Togo se livrait plutôt à une démonstration qu'à un bombardement. A différentes reprises son escadre s'avancait devant la position ennemie et, à midi, l'amiral Togo fit retirer ses croiseurs vers le sud.

### TORPILLEURS JAPONAIS COULÉS, CROISIEURS ENDOMMAGÉS

Saint-Petersbourg, 14 avril.

On déclare ici que deux torpilleurs japonais ont été coulés et que les croiseurs russes Ashold et Novick ont été endommagés.

### PERTE D'UN TORPILLEUR RUSSE

Saint-Petersbourg, 14 avril.

Le prince Ochtomsky télégraphie : « Un des torpilleurs envoyés pendant la nuit fut séparé par les mauvais temps de notre escadre. Il fut entouré par les torpilleurs ennemis et péri dans le combat. Cinq personnes ont été sauvées.

FEUILLETON DU « RAPPEL RÉPUBLICAIN » du 15 Avril 1904 — 2 —

### LES DRAMES DU MARIAGE

#### LA VEUVE DU CAISSIER

PAR XAVIER DE MONTÉPIN

— Bien, madame...  
Le chant avait cessé. Claire entra dans la chambre au moment où Mariette en sortait.

II

— Tu as grand-faim, ma pauvre mignonne ? — demanda Valentine.  
— Oui, petite sœur... — répondit Claire, — et ça m'arrive presque tous les jours... — ajouta-t-elle. — M. Hermann est si souvent en retard...  
— C'est vrai, mais ce n'est point sa faute... — Nous demeurons trop loin...  
— Pourquoi ne nous ramène-t-il pas à Paris ?  
— Il nous y ramènera bientôt, je pense... — Pour lui-même, il le faudra certainement... — Avec de telles distances l'exactitude est impossible...  
— Je croyais que M. Hermann sortait de son bureau juste à quatre heures... — reprit Claire.

— Cela devrait être, mais il m'a expliqué et j'ai bien compris que des circonstances fréquentes lui imposent certains travaux supplémentaires auxquels il ne peut se dérober...

Dans les commencements, il arrivait à l'heure...  
— Il le pouvait alors, les travaux dont je parle étant plus rares... — N'accuse jamais Hermann, je t'en prie, mignonne, en l'accusant, en te plaignant de lui, tu me ferais beaucoup de peine...

— Je ne l'accuse pas, et je ne me plains point... — Pourvu que tu m'aimes toujours autant que tu m'aimais, je suis contente et je me trouve heureuse...  
— Si je t'aime, ma chérie ? — s'écria Valentine. — Ah ! plus que tout au monde !

Claire, pour unique réponse, vint s'asseoir sur les genoux de sa sœur, et lui jetant ses bras autour du cou, la couvrit de baisers, mais elle s'interrompit brusquement et balbutia :  
— Tu pleures !... — Pourquoi pleures-tu ?... — Quel t'a fait du chagrin ?...

— Personne... — répliqua la jeune femme d'une voix brisée. — Personne, et je ne pleure pas...  
— Je te dis que tes larmes coulent... — Comment le verrais-tu dans cette obscurité ?...  
— Je ne puis le voir, mais je le sens bien... ton visage est humide... — C'est très mal de mentir !...

Claire, en disant ce qui précède, quitta les genoux de Valentine, courut à la cheminée et alluma l'une des bougies, puis elle revint auprès de sa sœur.

Vainement madame Vogel, tandis que ceci se passait, avait à plusieurs reprises appuyé son mouchoir sur ses yeux rougis. — De grosses perles liquides s'échappaient de ses paupières et inondaient ses joues.

— Tu vois bien, sœur chérie, — reprit l'enfant, — tu vois bien que j'avais raison... Ah ! que ça me fait de peine de te voir pleurer comme ça ?... Si seulement je savais la cause de tes larmes, je tâcherais de te consoler...

— Ces larmes sont sans cause, je te l'affirme... — murmura Valentine.  
— Je n'ai pas le moindre motif de chagrin... — Je suis un peu souffrante et mes nerfs sont malades... Voilà tout... — Embrasse-moi et je vais dormir...

Claire ne demandait que cela.  
Elle se jeta de nouveau dans les bras de sa sœur qui la serra passionnément contre sa poitrine, appuyait la tête de l'enfant sur son épaule, et ne pouvant dominer son émotion débordante, sanglota au lieu de sourire...

Quelques minutes se passèrent ainsi. Nos lecteurs sont en droit de nous demander ce que Claire demandait à Valentine :  
— Pourquoi ces larmes ? — A quel sujet cette crise de sanglots ?...

Notre réponse à cette question rend nécessaires quelques explications très courtes.  
Depuis la période absolument calme et relativement heureuse qu'il suivit le mariage, un changement absolu s'était produit dans les habitudes et dans la ma-

nière d'être du caissier de Jacques Lefebvre.

Hermann Vogel, parfaitement régulier d'abord et revenant au Bas-Meudon chaque jour à la même heure, avait perdu peu à peu cette exactitude ; — nous venons d'entendre la petite fille constater le fait.

Il s'attardait maintenant d'une façon presque quotidienne, et trouvait souvent des prétextes pour ne rentrer qu'au milieu de la nuit.

Ce n'est pas tout.  
A mesure que passaient les semaines et les mois, le jeune homme se détachait visiblement de Valentine et ne s'inquiétait guère de lui cacher sa froideur grandissante.

La pauvre enfant ne se sentait plus aimée et se demandait quelle faute involontaire, commise à son insu, éloignait d'elle son mari d'une façon si rapide et si complète.

Hermann, sombre et soucieux, semblait en proie à une irritation permanente... Il paraissait nourrir contre sa femme des griefs mystérieux qu'il s'obstinait à cacher, mais qui le remplissaient d'amertume.

Une raideur continuelle, atteignant parfois la brutalité, remplaçait son hypocrisie tudesque.  
Il ne maltraitait pas Valentine et ne l'injurait point, mais il lui parlait avec une sécheresse dédaigneuse et presque insultante ; il ralliait impitoyablement ses larmes lorsqu'elle les laissait couler devant lui.

Cette attitude remuait de stupeur

l'angélique créature qui se torturait l'esprit à poursuivre la solution d'une énigme formulée ainsi :

— Puisqu'il ne m'aimait pas, puisqu'une aversion manifeste devait remplacer sa vaine semblance de tendresse, pourquoi donc a-t-il fait de moi sa femme ?

Naturellement, elle ne pouvait se répondre.

Valentine avait une nature de sensibilité.

Quoiqu'elle s'était mariée sans amour, elle se croyait en droit de compter sur une paisible affection, pleine de confiance réciproque et d'intimité douce.

Au lieu de cette affection, l'homme à qui elle appartenait pour toujours ne lui accordait qu'une indifférence méprisante et voisine de la haine.

Ces souffrances continuels, ces blessures inattendues la faisaient cruellement souffrir, et non point seulement au moral.

Le corps était atteint chez elle autant que l'âme.

Un amaigrissement progressif lui prêtait l'apparence touchante des jeunes martyres peintes par le Giotto et Cimabue, ces maîtres de l'école primitive.

Ses yeux admirables paraissaient agrandis dans son visage dont l'ovale s'allongeait et dont les chairs macérées prenaient la transparence de l'albâtre et de la cire.

Un cercle bleuâtre, d'une délicatesse extrême, estompait le contour de ses paupières un peu rouges.

L'amaigrissement involontaire de son sou-

rire donnait à sa physionomie toujours virgine une expression navrante.

Valentine éprouvait depuis quelques temps de fréquentes défaillances, auxquelles à aucune époque de sa vie elle n'avait été sujette.

Parfois, la respiration lui manquait tout à coup ; son cœur cessait de battre ; des feux follets passaient devant ses yeux.

Un jour, étendue sur la chaise longue près de la fenêtre, elle s'était évanouie complètement et n'avait repris connaissance qu'au bout de dix minutes sous les baisers de Claire éplorée.

Elle subissait des appétits bizarres et sans cause appréciable, des répugnances que rien ne justifiait.

Parfois elle se disait :  
— Qu'est-ce donc que j'éprouve ?... Je ne me reconnais plus... — Qu'y a-t-il de changé en moi ?... Il me semble que je suis malade... bien malade... — Ah ! Dieu ! le sait, je serais honteuse de mourir si ma sœur, après moi, ne devait pas rester seule au monde... — Mais la chère mignonne a besoin que je vive... — Mon Dieu, laissez-moi vivre pour elle !...

Nous ne tarderons point à connaître la cause des souffrances mystérieuses (au fond, nullement inquiétantes) — que Valentine subissait sans en deviner la nature.

Un quart d'heure s'était écoulé depuis l'entrée de Claire dans la chambre de sa sœur.

(A suivre.)

## NOUVEAU CUIRASSÉ RUSSSE ENDOMMAGÉ

Saint-Petersbourg, 14 avril.  
Pendant la manœuvre de l'escadre, le cuirassé *Pobieda* a reçu un coup de mine au milieu du côté droit de la cuirasse. Il est rentré de lui-même dans le port. Il n'y a pas eu de blessés.

## LE RAPPORT DE L'AMIRAL URUI

Tokio, 14 avril.  
Le ministre de la Marine a reçu un court rapport de l'amiral Uruï sur le combat de Port-Arthur. Il dit que la flotte de l'amiral Togo a attaqué dans la matinée et a réussi à couler un cuirassé du type *Petropavlovsk* et un contre-torpilleur. Les Japonais n'ont eu aucune perte à l'exception d'un seul blessé.

## LE RAPPORT DE L'AMIRAL ALEXIEFF

Port-Arthur, 14 avril.  
« A 10 heures du matin, pendant la manœuvre de l'escadre sur la rade de Port-Arthur, en vue de la flotte ennemie, le cuirassé *Petropavlovsk*, sous pavillon du commandant, a coulé à la suite de l'explosion d'une mine.  
« Le grand-duc Cyrille Vladimirovitch, le capitaine Javolev, commandant le cuirassé, 3 lieutenants, 2 enseignes et 52 matelots ont été sauvés.  
« Les torpilleurs ayant été envoyés hier en expédition nocturne l'un d'eux nommé le *Bezuchinsky* s'écarta du détachement par suite du brouillard, il fut entouré par des torpilleurs japonais et détruit. Cinq hommes ont été sauvés.  
« Au moment où l'escadre russe prenait position le cuirassé *Pobieda* a été torpillé au milieu du bord droit il a pu rentrer sans aide dans le port il n'y a eu aucun tué ni aucun blessé. »

## LES PLANS DE L'AMIRAL MAKHAROFF

Saint-Petersbourg, 14 avril.  
A l'état-major général de la marine on déclare que suivant les dernières dépêches tous les plans d'opération et documents officiels de feu l'amiral Makharoff se trouvent entre les mains du commandant un chef sont restés à bord du croiseur *Aschold*.

## SUR LE YALOU

Saint-Petersbourg, 14 avril.  
Le général Pflueg, dans un télégramme adressé de Moukden à l'état-major général, déclare que les affirmations du *Times* suivant lesquelles les avant-postes russes se seraient retirés derrière le Yalou sont fausses.

## TÉLÉGRAMME DE M. PELLETAN

Le ministre de la Marine a adressé au ministre de la Marine russe le télégramme suivant :

« Paris, 14 avril.  
« Douleurusement frappé du terrible malheur que nous venons d'apprendre, la marine française envoie à la marine russe ses profonds sentiments de condoléances pour la mort de tant de braves et pour la perte du grand amiral qui laissera un souvenir glorieux dans l'histoire de la flotte russe et de la science des guerres navales. Nous nous félicitons que le grand-duc Cyrille ait échappé à la mort. »

« Signé : PELLETAN. »

## TÉLÉGRAMME DE GUILLAUME

Saint-Petersbourg, 14 avril.  
L'empereur Guillaume a envoyé au tsar le télégramme suivant :

« Rome, 13 avril.  
« Le deuil russe est le deuil allemand. La mort d'un homme comme l'amiral Makharoff est une perte pour toutes les marines du monde. »

« GUILLAUME. »

## A PARIS

Paris, 14 avril.  
C'est ce soir, qu'à lieu au théâtre Sarah-Bernhardt la représentation de gala au bénéfice des blessés russes. Aussitôt que la nouvelle du désastre russe a été connue, les organisateurs, Mme Sarah Bernhardt et M. Gounsbrough, ont adressé à la presse la lettre suivante :

« Les poignantes nouvelles qui nous arrivent du théâtre de la guerre ne peuvent rendre que plus angoissant et plus patriotique la manifestation projetée ce soir au théâtre Sarah-Bernhardt.  
« Elle aura donc lieu dans tout son éclat et la splendeur même qui lui sera donnée témoignera maintenant, non plus seulement notre fraternelle solidarité à l'égard des blessés, mais notre admiration pour l'héroïsme des marins tombés sur le champ d'honneur. »

## LA GRANDE-DUCHESSE A MME MAKHAROFF. — UN TRISTE PRESENTIMENT

Saint-Petersbourg, 14 avril.  
La première nouvelle effroyable du malheur est arrivée au grand-duc Vladimir qui a reçu deux dépêches en clair, l'une de son fils le grand-duc Boris, capitaine d'artillerie, qui avait passé la nuit dans sa batterie et avait aperçu, par conséquent, le *Petropavlovsk* au moment où il a sombré, l'autre du prince Ouchomsky, ayant le grand-duc Vladimir qui son fils, le grand-duc Cyrille, blessé légèrement, était sauvé et que l'amiral Makharoff était tué.

Aussitôt la grande-duchesse Marie Pavlovna, femme du grand-duc Vladimir, a téléphoné au télégraphe demandant l'amiral Makharoff au téléphone. Elle lui a dit : « Préparez-vous, madame, à recevoir une terrible nouvelle. »

« Mon mari est mort ? J'en vais le pressentiment. »

Des sanglots ont étouffé sa voix et la conversation a été arrêtée.

Le ministre de la marine Avellan, quelques instants après, avait l'empereur, qui a envoyé un aide de camp à Mme Makharoff. Celle-ci était, hier soir, à Saint-Petersbourg, faisant des visites depuis deux jours.

## AU PALAIS D'HIVER. — L'EMPEREUR ET L'IMPÉRATRICE

Saint-Petersbourg, 14 avril.  
Dans nombre de quartiers de Saint-Petersbourg, la fatale nouvelle a été connue assez tard, mais la catastrophe émeut vivement.  
La cour impériale, les sphères officielles, le monde militaire et naval, le haut personnel sont attirés et ne cachent pas leur douleur et leur colère contre la mauvaise fortune. Les conséquences du désastre sont commentées avec une animation extraordinaire.

Sur la Perspective Newsky, des groupes se forment, commentant la nouvelle. Chacun était calme.

« Au Palais d'Hiver, quand les dames qui travaillaient hier après-midi dans les ateliers de la cour ont appris la terrible nouvelle, ce fut un sanglot général. Quant à l'impératrice, elle n'a pas paru. Toute à sa douleur, elle n'a pas quitté ses appartements, versant des larmes et disant des prières. L'empereur, qui semble seul n'a pu passer la tête, a téléphoné à trois heures à l'amiral Alexieff, à Moukden, lui demandant l'ordre de se rendre immédiatement à Port-Arthur, afin d'y prendre le

commandement de l'escadre jusqu'à l'arrivée de l'amiral qui sera nommé en remplacement de l'amiral Makharoff.

Le vice-roi est parti cette nuit. En attendant, le contre-amiral prince Ouchomsky commande provisoirement l'escadre.

On dit que le grand-duc Boris, frère du grand-duc Cyrille, a été témoin de la catastrophe, qu'il a pu voir avec des jumelles marines.

Un service d'actions de grâces a été célébré en l'honneur du sauvetage du grand-duc Cyrille.

Saint-Petersbourg, 14 avril.  
L'empereur, devant le coup du destin jetant un voile de deuil sur l'histoire de la marine russe, n'a pas prononcé un mot. Il était très pâle et violemment ému, mais bientôt il s'est ressaisi, se souvenant qu'il était le chef d'un grand peuple. Il a pris une dame d'honneur de prévenir l'impératrice et sa douleur a éclaté. Il a versé d'abondantes larmes.

Tous les généraux de garde au palais d'honneur, mis au courant du désastre, donnaient libre cours à leurs larmes. Le tsar a ordonné que la vérité tout entière soit connue du « monde entier », a-t-il dit. Sans retard, il a ordonné à la commission militaire de la censure de communiquer la catastrophe du cuirassé et les pertes des officiers et matelots, au nombre de 300 hommes, aux correspondants des journaux. En même temps, il a fait venir son confesseur afin qu'on célébrât un service divin pour le repos de l'âme de l'amiral Makharoff et des braves qui venaient de succomber.

Le tsar a ajouté :  
« Dieu a voulu que le *Jeinissei* périsse en touchant une mine et que le *Boyarin* soit endommagé ; la Providence, dont les desseins sont impénétrables, a voulu nous enlever aussi le *Petropavlovsk* et les braves qui le montaient. »

Nicolas II a téléphoné ensuite au palais du grand-duc Vladimir, afin de lui annoncer en même temps la terrible nouvelle et celle que son fils, le grand-duc Cyrille, attaché à l'état-major de l'amiral Makharoff, était sauvé. Enfin, il a téléphoné à Mme Lina Makharoff, femme du regretté amiral, pour la préparer, en termes ému-vants, à la fatale nouvelle.

## L'ACCORD FRANCO-ANGLAIS

DÉCLARATIONS DE M. DE BULOOW  
AU REICHTAG

Berlin, 14 avril.  
Au cours de la discussion du budget, M. Sattler a questionné M. de Bulow, chancelier de l'Empire, au sujet des évolutions que subissent les relations entre l'Allemagne et la Russie. M. de Bulow a fait les déclarations suivantes :  
« Sur la question de l'accord colonial franco-anglais, nous n'avons aucun motif d'admettre que cette convention soit dirigée contre une puissance quelconque. Il semble qu'il y ait là tout simplement une tentative pour faire disparaître, au moyen d'une entente amiable, tous les différends existant entre la France et l'Angleterre. »

« Au point de vue des intérêts allemands, nous n'avons rien à objecter contre cette convention. En effet, nous ne devons pas souhaiter que des relations tendues existent entre la France et l'Angleterre, ne fût-ce que pour ce motif qu'il en résulterait une menace pour la paix générale, que nous désirons sincèrement voir maintenue. En ce qui concerne la partie capitale de cette convention, c'est-à-dire le Maroc, nos intérêts dans ce pays, comme en général dans la Méditerranée, mais particulièrement encore au Maroc, sont d'ordre principalement économique. Aussi, avons-nous, nous aussi, grand intérêt à ce que l'ordre et la paix règnent dans le pays. D'autre part, nous n'avons aucun motif de crainte que nos intérêts économiques au Maroc soient mis à l'écart ou ne reçoivent une atteinte du fait d'une puissance quelconque. »

## A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Londres, 14 avril.  
M. Charles Hobhouse demande si l'accord récemment conclu entre l'Angleterre et la France doit être ratifié définitivement par la chambre française et dans l'affirmative si les Communes auront l'occasion de le discuter également à bref délai.

M. Balfour répond : « Je crois savoir que d'après le message constitutionnel, en France l'accord doit être soumis aux Chambres. Ce n'est pas une pratique constitutionnelle en Angleterre, mais je pense qu'il serait très à désirer qu'il y ait une discussion dans cette chambre sur ce sujet ; en tout cas il faudra présenter un projet de loi traitant une partie de l'accord parce qu'il ne peut-être fait cession des territoires de la couronne sans le consentement du Parlement. »

« Le projet est en préparation et j'espère qu'à la seconde lecture il pourra y avoir une discussion générale sur l'ensemble de l'accord. »

M. Balfour a ajouté qu'il serait heureux que la discussion eût lieu simultanément dans les deux chambres, française et anglaise, autant que possible.

## CHEZ M. CHARLES BENOIST

Les avantages et les inconvénients. — Quelques modifications possibles.

Paris, 14 avril.  
M. Charles Benoist, député du sixième arrondissement, un des plus distingués écrivains en matière de politique extérieure, interviewé au sujet de l'accord qui vient d'être conclu entre la France et l'Angleterre, a formulé ainsi son opinion :

« J'estime que dans son principe, cette convention n'est pas mauvaise. Etant données certaines circonstances, la somme de ses avantages l'emporte sur celle de ses inconvénients. Au point de vue de la politique générale, elle vaut encore plus comme détente que comme entente. »

« Si nous entrons dans les détails, il nous faut bien convenir qu'en renonçant, à Terre-Naive, aux droits que nous conservait le traité d'Utrecht, nous n'abandonnons, en réalité, que des droits purement historiques, en quelque sorte périmés par leur ancienneté même et aussi par les changements politiques qui se sont produits dans cette portion du monde, depuis cette époque. Reste à savoir, toutefois, ce qu'on nous donne en échange de l'abandon de ce droit inséré ? Notez que je ne parle pas de la question de la boîte, de celle des engins de pêche fixes, du séchage de la morue, etc. Je ne suis pas du tout moriste et ne puis me prononcer à cet égard. »

La ratification de la ligne frontière entre notre Sénégal et la Gambie anglaise, qui est la principale compensation que nous offre l'Angleterre, présente certainement un grand avantage. Elle nous permet d'accéder au lac Tchad, sans quitter les territoires français, en faisant enfin disparaître le tracé bizarre de lignes courbes, droites, brisées et autres qui marquaient jusqu'à présent cette frontière et qu'on aurait dû l'œuvre d'un géomètre faucheur. Grâce à ce tracé capricieux, nous ne pouvons aller du Zinder ou de

Say au Tchad sans passer alternativement et à diverses reprises, du territoire français en territoire anglais, ce qui était fort incommode.

« La possession des îles de Los est pour nous une bonne chose, au point de vue stratégique ; mais les colons, et principalement les africanistes, estiment qu'une extension territoriale à l'embouchure de la rivière Forcados devait être inscrite dans l'instrument diplomatique. En effet, dans cette partie de la côte occidentale d'Afrique, nos possessions n'ont qu'un débouché étroit sur la mer, tandis qu'elles s'étendent en éventail dans l'intérieur des terres. Il conviendrait de les dégager davantage dans la zone maritime. »

« En ce qui concerne l'Egypte et le Maroc, que dire ? En déclarant qu'il n'entravera pas l'action de l'Angleterre en Egypte, le gouvernement reconnaît et consolide une situation de fait. Ayons la franchise de reconnaître que la question était fermée pour la France depuis notre abstention en 1882 et que depuis l'expédition de Fachoda, à cette dernière époque, le succès de la mission Marchand nous permettrait de rouvrir la question en la posant sur le terrain des intérêts européens. On n'a pas su le faire, et cette dernière porte est fermée. »

« En matière de compensation, l'Angleterre nous permet de construire une hypothèse au Maroc. On ne saurait, en effet, appeler autrement le protectorat limité et à terme que notre contractant nous reconnaît le droit d'établir sur l'empire chérifien, à nos risques et périls, vis-à-vis des puissances qui ont déjà des droits acquis ou des visées sur une partie de ces territoires. Que va dire l'Espagne, par exemple ? Et l'Allemagne ? »

« D'autre part, aux termes de l'accord anglo-français, la France assume les responsabilités résultant de l'action politique prépondérante qu'on lui reconnaît au Maroc. Quelle source de conflits et de charges ! Que d'indemnités Prichard nous aurons à payer, quand les tribus insoumises qui constituent la majeure partie des sujets de l'empereur du Maroc auront molesté un trafiquant étranger, un missionnaire anglais, un voyageur quelconque, comme ces tribus ne s'en font pas faute ! »

« Mais, malgré ces inconvénients, qui seront plus ou moins grands, suivant que notre diplomatie et le ministère montreront plus ou moins d'énergie et d'esprit politique, je pense, en définitive, que l'accord signé ces jours derniers doit être accepté dans son principe et qu'il est, comme toute, avantageux pour la France dans les circonstances politiques actuelles. C'est maintenant aux Chambres d'y apporter les quelques modifications désirables. »

## LES GRÈVES DU NORD

Roubaix, 14 avril.  
Ce matin on compte encore 51 établissements encore atteints par des grèves totales ou partielles. Il y a 4221 grévistes et 1237 chômeurs involontaires.

Lille, 14 avril.  
La situation reste à peu près la même dans les tissages ; on espère, toutefois, que la détente, si lente qu'elle soit pour ces établissements, ira en s'accroissant.

Tourcoing, 14 avril.  
Parmi les ouvriers grévistes des peignages, il y a une proportion considérable d'étrangers résidant au-delà de la frontière. Cette grève est considérée comme terminée.  
Les grévistes ont obtenu une augmentation de 6 %. Il n'y a pas de changement notable en ce qui concerne les filatures de laine ou de coton et les tissages en grève, de même que pour la corporation du tapis, pour laquelle la grève est générale.

## LES CONSEILS GÉNÉRAUX

Blois, 14 avril.  
Le conseil général a voté l'adresse suivante : « Le conseil envoie au président de la République l'expression de son loyalisme, le félicitant tout particulièrement à propos de l'orientation vers l'idéal de paix et de fraternité entre les nations civilisées qu'il est arrivé à donner à la politique internationale avec le concours d'un certain nombre de chefs d'Etat étrangers. »

Agén, 14 avril.  
Le conseil général a émis le vœu tendant au vote par correspondance pour les élections.

## L'Affaire Martin

L'INSTRUCTION

Paris, 14 avril.  
On mande de Cherbourg au *Petit Journal* que l'instruction de l'affaire Martin touche à sa fin. M. Fournier, commissaire du gouvernement, sera mis en possession, par le commissaire-rapporteur, du dossier complet dans le courant de la semaine prochaine.

Il établira son rapport et formulera ses conclusions. On ne saurait dire encore si une ordonnance de non-lieu sera ou non rendue.

## LE VOYAGE DU ROI D'ESPAGNE

Barcelone, 14 avril.  
Ce matin, à 7 heures, le yacht royal *Giralda* est parti pour Tarragone, d'où le roi ira visiter le château de Montjuich ; les troupes lui ont rendu les honneurs.

En raison de l'heure matinale, peu de monde était venu assister au départ du souverain.

## LES ÉVÉNEMENTS DE SERBIE

Belgrade, 14 avril.

Le premier dîner officiel vient d'avoir lieu au Konak. C'est la première fois, depuis son avènement, que Pierre I<sup>er</sup> offre un dîner officiel, celui-ci a été donné en l'honneur du ministre d'Italie, M. Modiano, nouvellement nommé. Tous les ministres assistaient exceptionnellement au banquet.

## LA QUESTION MACÉDONIENNE

Vienne, 14 avril.

La *Correspondance politique* publie une interview de Boris Sarafow disant qu'il est convaincu de l'impossibilité de résoudre pacifiquement la question macédonienne.

Pourtant, ajoute-t-il, personne ne peut prédire l'époque où l'instruction recommencera. Des mois peuvent s'écou-

ler. Jusqu'à présent, la question est de savoir à quel moment la population macédonienne cessera de croire à l'efficacité des réformes.

## LES ANGLAIS AU THIBET

Londres, 14 avril.

Hier après-midi au cours d'un débat soulevé à la Chambre des communes au sujet de l'expédition anglaise au Thibet, sir H. Fowler ayant suggéré la conclusion entre l'Angleterre et la Russie d'un accord ayant trait à l'Asie et basé sur le traité anglo-français, M. Balfour a déclaré que les relations entre la Grande-Bretagne et la Russie en Asie constituent une question des plus délicates et que dans les circonstances actuelles ce qui concerne les choses d'Asie il ne serait pas aussi facile que le suppose M. Fowler de conclure un accord.

M. Balfour a terminé par cette déclaration :

« Nous ne projetons pas l'annexion permanente du Thibet qui serait un grand malheur pour l'Inde et la Grande-Bretagne. L'invasion de l'Inde par le Thibet est, je le crois, impossible, mais si le Thibet tombait sous l'influence d'une grande puissance européenne quelconque autre que la Grande-Bretagne il en résulterait un sérieux danger pour l'Inde. Nous ne désirons assumer aucune responsabilité dans la direction des affaires intérieures du Thibet ou y avoir un résident. »

M. Brodrick a annoncé à la Chambre des Communes que l'expédition anglaise du Thibet est arrivée le 11 courant à Gyand-Tsé, sans avoir perdu un seul homme. Les Thibétains qui s'opposaient à la marche étaient entièrement démoralisés, un grand nombre d'habitants s'étaient enfuis et ceux qui restent ont expliqué cette fuite par les exigences du gouvernement thibétain.

## Petites Nouvelles

Paris, 14 avril.

Le procès Murri. — Le procès Murri aura lieu à la fin de juillet ou dans les premiers jours du mois d'août, aux assises de Turin.

Le lieutenant Privat. — Les médecins qui soignent à l'hôpital le lieutenant français, M. Privat, viennent de déclarer qu'il est maintenant hors de danger.

## Centenaire de Jules Janin

Un comité d'écrivains et d'artistes foréziens vient de se former (le *Rappel républicain* l'a annoncé), pour élever dans Saint-Etienne, à sa ville natale, une plaque commémorative, voire même un monument à Jules Janin, à celui qu'on appelait, il y a quelque quarante ans encore, le prince des critiques.

Déjà, l'année dernière, vers les premiers jours de juillet, la ville d'Eveux, dans le cimetière de laquelle repose la dépouille mortelle de l'ancien critique du *Journal des Débats*, avait célébré le centenaire de Janin, car elle n'oubliait pas que, mort à Passy, en un chalet voisin de celui de Lamartine, rue de la Pompe, Jules Janin, qui avait épousé la fille d'un notable du pays normand, avait voulu dormir à jamais dans le caveau de famille à Evreux.

Aux fêtes de ce centenaire l'Académie Française, par une attention des plus délicates, avait délégué pour la représenter le successeur même de Janin au feuilleton des *Débats*, l'auteur des *Propos de Théâtre*, où je trouve sur Aristophane, Racine et Corneille des pages tout à fait supérieures. M. Emile Faguet, montrant ainsi que ce qui survivait du critique redouté de l'homme de lettres, les arts étaient attendus comme ceux d'un meilleur juge, du plus autorisé de tous les juges, c'était le feuilletoniste. Et, en vérité, nul ne mérite plus de rester dans l'histoire du journalisme que cet intarissable improvisateur, qui fut un causeur battant les buissons à côté de son sujet pour y cueillir des brassées de fleurettes ou des paniers de mûres.

M. Emile Faguet a pu dire, en cette circonstance, combien le souvenir du grand feuilletoniste était resté cher non seulement au *Journal des Débats*, mais à tous ceux qui savent retrouver une minute, une heure de la vie du passé dans un article de journal. Car l'histoire s'écrit quelquefois sur des feuilles volantes. Les générations nouvelles ne savent rien, j'en ai peur, de Jules Janin. Elles n'ont pas lu ses livres, pas même *Une Mort* et la *Madame Guillotine*, qui fit tant de bruit et dont le succès fut si grand. Elles ne connaissent pas même le gage ces volumes de l'*Histoire de la littérature dramatique*, où, parmi tant de digressions et de vertiges, étincellent des pages et surgissent des portraits encore bien vivants.

Ce qui est certain, c'est que ce grand homme de lettres honora sa profession. O noble exemple de fidélité aux Muses ! eût-il dit dans son style « exclamation ! ». D'abord à ceux qui l'aimait, il se plaisait, comme Sainte-Beuve, à connaître, à encourager ceux qui lui écrivait, qui venaient à lui un livre tout frais imprimé à la main. Il avait cette qualité-là commune aussi à celui qui fut son meilleur ami, à Victor Hugo, dont il fréquentait l'hospitalier salon de la place des Vosges. On n'avait pas à redouter outre mesure ce « clairon des renommées naissantes », ce prêtre de la religion latine, ce « fossoyeur hebdomadaire » de milliers de pièces disparues. Au fond, Jules Janin avait gardé sa bonne et franche nature forézienne.

Saint-Etienne a donc raison de ne pas laisser sombrer la mémoire de l'un de ses plus illustres enfants, et de célébrer le centenaire d'un nom qui n'est plus maintenant qu'une grande ombre se profilant dans le Forez. De telles ombres sont presque immortelles.

A l'un de nos académiciens, encore vivant, qui, pour la première fois, allait le visiter et lui demander des conseils, Janin dit : « Mon cher enfant, je n'ai qu'un conseil à vous donner : ayez un bel enterrement !... Avoir un bel enterrement, tout est là ! »

Et, comme le futur académicien, songeant surtout à chercher à vivre, semblait étonné : « Mais c'est précisément la règle de bien vivre que je vous donne là... Pour avoir un bel enterrement, il faut avoir marché honnêtement dans la vie et avoir fait un peu de bien. »

Et, le bon Janin eut, lui, à l'Église de Paris un bel enterrement, auquel assistèrent toutes les gloires littéraires de l'époque. La cité d'Eveux, l'an dernier, n'a pas oublié son fils adoptif. Espérons que la ville de Saint-Etienne et que tous les Foréziens éparpillés, tant à Paris qu'à Lyon, ne voudront pas se laisser distancer. Jules Janin n'est plus qu'un fantôme, c'est vrai, mais combien grand ! Célébrer ses grands hommes, c'est pour la petite patrie célébrer les gloires françaises.

Joseph Janin.

## LA VIE LYONNAISE

## SILHOUETTES ÉLECTORALES

## LES CONSEILLERS SORTANTS

M. BIZET

Un qu'on débarque. Pourquoi ? Lui garde-t-on rigueur d'une certaine indépendance qui se manifesta rarement ? Lui fait-on expier deux ou trois votes peu conformes aux idées du Maître ? Lui reproche-t-on certains amitiés inquiétantes pour un bourgeois, telle que celle de Doumer avec lequel il aimait à choquer démocratiquement son verre chez un troquet voisin du Grand-Théâtre, à l'époque où il fréquentait assidûment cet établissement... allé, nous n'en doutons pas, par un pichenet célèbre ?

Donc Bizet, de par la volonté des comités est rendu à ses « chères études ».

L'amerume de cet exil de la vie publique sera certainement atténuée pour l'ex-conseiller du premier, par les douces de la vie privée. M. Bizet est, en effet, un de ceux qui savent concilier fort adroitement les intérêts publics et les leurs... C'est ce qu'on appelle trouver la « clef » d'une des questions sociales.

Ne le plaçons donc point trop et même, en songeant à tant d'autres nullités, dont la bêtise même est un danger, prenons-nous à regretter un tantinet ce beau gaillard au demeurant inoffensif, qui nous parut souvent borner ses ambitions politiques aux palmes violettes et à la popularité de quartier.

Main, roublard, il le fut et s'en trouva personnellement fort bien, nous le répétons, mais il revêtit cela d'une enveloppe de bonhomie qui lui valut des sympathies dont celles des ouvrières et des garçons de café ne furent pas les moindres.

Bizet, l'homme à la poignée de mains familière et au pot facile, n'aimait pas le son des cloches. C'est lui qui déposa une demande de réglementation des carillons de la ville. Ce fut là d'ailleurs sa grande œuvre au Conseil et il a droit de s'en souvenir avec quelque fierté.

Maintenant les cloches se vengent et pour lui, elles vont paraître sonner le glas d'une vie publique, éphémère et dépourvue d'éclat...

Léon Bordo.

## LES CANDIDATS

## AU PREMIER ARRONDISSEMENT

Nous parlions hier, avec les éloges qu'il comporte, de la candidature de M. J.-B. Salles, au premier arrondissement, dans la liste d'opposition au « bloc radical-socialiste ».

Nos renseignements étaient puisés aux bonnes sources.

En effet, nous pouvons donner aujourd'hui la liste, sinon officielle, du moins très probable des candidats de l'opposition dans le 1<sup>er</sup> arrondissement.

Cette liste a été arrêtée entre l'Union Libérale et la Fédération républicaine progressiste.

Quant aux autres groupements d'opposition de l'arrondissement, ils n'ont pas cru nécessaire pour l'instant de demander une part de représentation dans cette liste à laquelle ils réservent toutefois toutes leurs sympathies.

La liste, ainsi arrêtée, laisse encore place à un candidat, qui doit être désigné à cette heure.

Elle se compose de :

MM. Louis Reynaud, avocat.

Pierre Liandrat, fabricant de velours.

Benoit Delorme, ouvrier plombier.

Chomel, architecte.

Fichet, président des prud'hommes.

Salles, avocat.

Ces noms sont assez populaires, assez hautement estimés dans le premier arrondissement pour nous permettre de bien augurer du succès de la liste.

Nous y reviendrons du reste très prochainement.

Francdouaire.

## CHRONIQUE ÉLECTORALE

GROUPE RÉPUBLICAIN LIBÉRAL DU III<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

Le comité s'est rendu le mercredi 13 avril à Montchat, café Salin, cours Henri, où une réunion était organisée pour lui permettre de développer son programme.

La réunion est ouverte à 9 heures. 80 citoyens sont présents. Le citoyen Julien, vice-président du comité, préside et excuse M. le commandant Barbier, président, indisposé. Il apporte aux électeurs de Montchat le salut fraternel du groupe et les invite à s'unir à lui, puis il présente le conférencier, M. Thierry, dont l'éloge, dit-il, n'est plus à faire.

M. Thierry rappelle la formation du groupe de la Guilloitière par des gens essentiellement libéraux n'appartenant à aucune école et voulant seulement la liberté pour tous. Il ajoute qu'il n'est pas question d'un groupe n'unique pour la période électorale, mais désireux vivre au-delà, pour réaliser les conceptions de ses membres. Il dit que la création des diverses sociétés, syndicats, mutualités, etc., sans aucun caractère confessionnel ni but politique. M. Thierry s'élève ensuite avec force contre les atteintes à la liberté de conscience et aux droits des pères de famille puis, dans un élan superbe, fustige la politique de haine de nos adversaires et préconise une politique d'union et de concorde, d'amour entre les citoyens, l'amour, dit-il, étant plus fort que la haine.

L'orateur insiste sur cette union de tous les citoyens non sectaires et demande de laisser de côté toute question personnelle pour ne voir que la défense du drapeau libéral.

Il aborde ensuite les

## Dernière Heure

Les garnisons des dépense sont fixées chaque année par le ministre.  
L. C. 63. — Le major s'est écrié, à mon avis, basé sur votre état de santé, et votre différence de poids n'aurait pas suffi à lui faire prendre une décision.  
2. Vous pouvez être envoyé à Langres ou dans toute autre garnison du VII<sup>e</sup> corps, mais seulement dans la cavalerie.  
Un nationaliste J. R. P. — 1. Personne n'a le droit de choisir son corps. L'affectation dépend du commandant de recrutement auquel il faut s'adresser pour cela.  
2. Non, le V<sup>e</sup> arrondissement appartient au VII<sup>e</sup> corps.  
G. Lalot.

## LA VIE MILITAIRE

**Au Cercle militaire**  
Les membres du Cercle militaire de la réserve et de la territoriale sont priés de vouloir bien assister à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le samedi, 23 avril, à 8 h. 1/2 du soir.  
Ordre du jour :  
1. Dissolution du Cercle militaire des officiers de réserve et de la territoriale en vue de l'organisation d'un Cercle de garnison, réserve, territoriale et officiers retraités ou démissionnaires.  
2. Étant donné l'importance de l'objet de cette assemblée générale extraordinaire et du quorum nécessaire pour valablement délibérer, vous êtes instamment priés de vouloir bien y prendre part ou de vous y faire représenter par un membre qui devra y assister.

## CHRONIQUE MUSICALE

**Concert Risler**  
La salle Philharmonique était mercredi soir peu garnie, je le constate à la honte de mes compatriotes. C'est toujours pour moi une surprise pénible de voir les concerts vraiment sérieux, intéressants, désestés au profit du fameux virtuosisme, cette plaie de l'art musical.  
Je n'arrive pas à m'expliquer la mentalité d'un public s'abandonnant à aller écouter un artiste tel que Risler, très probablement notre premier pianiste français, alors que ce même public, par snobisme sans doute, s'engoue pour un Rosenblatt, un Paderewski, un Liszt, et autres virtuoses remarquables évidemment, mais qui ne présentent au point de vue de l'art pur guère plus d'intérêt que le *Looping the loop*.  
Et cependant quelle meilleure et plus profitable leçon pour les pianistes que d'entendre Risler jouer la sonate en fa de Mozart si simplement, celle en fa mineur de Beethoven avec une compréhension et une émotion telles que pas un instant l'orgueil ne peut se distraire de ces phrases musicales présentées avec une clarté et une intelligence incomparables !  
Interpréter ainsi les œuvres classiques des grands maîtres, voilà vraiment du grand art et ce qui fait aussi admirer chez Risler, c'est qu'il obtient ses effets sans aucun moyen de cabotinisme, sans chevilles hirsutes, sans regards moqués et perdus, sans pose ; chez lui tout est simple, naturel ; il se borne à traduire fidèlement les intentions du compositeur, élevant toujours sa propre personnalité.  
Il est à craindre que M. Risler, en raison de l'indifférence du public, soit peu disposé à revenir à Lyon ; aussi nous comptons que les nombreux pianistes lyonnais, auxquels nous devons encore cette audition, saura insister auprès de lui et le persuader que son beau talent ne sera pas ainsi méconnu une autre fois.  
A. F.

## INCENDIE AUX CHARPENTES

**Route de Vaulx. — Dans une filature 12.000 francs de dégâts**  
Un incendie d'une grande violence s'est déclaré hier, à trois heures du matin, dans l'usine de MM. Villard et Cie, filateurs, chemin des Poulettes, près la route de Vaulx, aux Charpentes.  
Le feu a pris naissance au deuxième étage de l'immeuble, dans la chambre chaude servant de séchoir et, de là, s'est communiqué aux combles.  
Grâce au service de surveillance de nuit, installé à l'usine, l'alarme fut vite donnée et les secours rapidement organisés.  
M. Villard prévenait par téléphone les pompiers du dépôt central, qui ne tardèrent pas à arriver sur les lieux du sinistre, avec une pompe à vapeur, sous les ordres de M. le capitaine Marchand.  
A ce moment, le feu prenait une grande extension ; les flammes, activées par le vent, menaçaient de consumer l'usine entière.  
M. Marchand fit installer la pompe près d'un puits qui put fournir assez d'eau pour combattre le sinistre.  
Après une heure de travail, les pompiers étaient maîtres du feu et tout danger était écarté.  
Les dégâts qui s'élevaient à 12.000 francs, sont couverts par une assurance.  
Le service d'ordre était assuré par les gendarmes de la paix des postes des Charpentes.  
Malgré ce sinistre, l'usine Villard, qui occupe quatre cents ouvriers, a ouvert ses portes hier matin, et il n'y aura pas de chômage.

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Lyon, 14 avril.  
Temps toujours chaud ; quelques rayons de soleil ; mais vent du midi persistant.  
Voici le bulletin météorologique de l'Observatoire de Lyon.  
Nous sommes toujours sous l'influence des basses pressions océaniques, quoique le baromètre remonte un peu sur les îles Britanniques (Vallée 740/75) ; d'autre part la température s'est notablement élevée, au point de s'élever aujourd'hui 23° à Mont Verdun, 20° à St-Genis et 20° à Paris.  
Les orages deviennent probables.  
Aujourd'hui, à Lyon (Paris).  
Hauteur barométrique à 4 heures du soir : 755.  
Bonne pluie depuis 24 heures : 2° 1/2.  
Températures extrêmes de la journée, à l'ombre : minimum + 12°, maximum : + 27°.  
A l'air libre : minimum : + 10°, maximum : + 28°.

## CHRONIQUE

**JOURNALIÈRES**  
Mon pauvre bon ami Jacquillon (publiste et homme de lettres) joue vraiment de malheur.  
Il y a quelque temps, des gens évidemment jaloux de sa popularité, le laissent étendu sur la chaussée avec un poignard lardé et le crâne quelque peu déformé. Durant trois semaines, il gémait sur un lit d'hôpital.  
Un peu plus tard, des malandrins dévalaient son domicile particulier de la rue Mercière et lui dérobaient entre autres, un réveille-matin, souvenir précieux des lecteurs de sa Lanterne.  
Naturellement, étant donnée l'hostilité manifeste des pouvoirs publics envers cet

excellent homme dont la franchise déplaît à beaucoup, les enquêtes ouvertes sur ces deux sombres drames n'aboutirent nullement.  
Jacquillon, philosophe admirable, s'en était consolé et avait passé l'éponge de l'oubli sur ces avatars.  
Ses ennemis, eux, n'en firent point autant, et l'autre jour, alors qu'il traversait le cours de la Liberté, notre illustre confrère s'effondra sur le pavé, tamponné brutalement par un tramway. A l'heure actuelle il réchappait douloureusement aux conséquences de la célébrité et aux petits côtés désagréables de la gloire.  
Ce tragique événement, à la veille de la période électorale, revêt un caractère particulier et donne une pitoyable idée de nos actuelles mœurs politiques.  
Les électeurs jugeront !...  
Léon BORDE

**Un point de droit.** — Un de nos correspondants parisiens nous adresse l'information suivante relative à un arrêt rendu par le Conseil d'Etat sur une requête de la Société des Sonneurs de trompe lyonnais et qui fixe un intéressant point de droit que cette requête vient, pour la première fois, de poser :  
« La Société des Sonneurs de trompe lyonnais ayant réclamé sans succès, auprès du Conseil de préfecture du Rhône, la décharge de la taxe municipale d'habitation à laquelle elle avait été imposée sur le rôle de la commune de Lyon, s'était adressée au Conseil d'Etat pour obtenir satisfaction. Elle faisait valoir à l'appui de sa réclamation que, par application de l'article 9 de la loi du 16 septembre 1871, maintenue sur ce point par l'article 33 de la loi du 8 août 1890, les sociétés musicales dont les réunions ne sont pas quotidiennes sont exemptes de toutes taxes.  
« La Société des Sonneurs de trompe disait que, se trouvant dans ce cas, elle avait été par conséquent imposée et maintenue à tort sur les locaux d'habitation, pour les locaux affectés aux réunions de ses membres.  
« Le Conseil d'Etat a estimé que les dispositions de loi en question ne prévoyaient d'exemption au profit des sociétés dont il s'agit qu'en ce qui concerne les cercles. Il en a conclu, par suite, que la Société des Sonneurs de trompe lyonnais n'était pas fondée à invoquer le bénéfice de la décharge de taxe d'habitation établie dans la ville de Lyon par la loi du 25 juin 1901 sur tous les locaux servant à l'habitation personnelle, et il a rejeté la requête que lui présentait cette société ».

**Madame Amel au concert du 20 avril.**  
Mme Amel, de la Comédie Française, dont le précieux concours est acquis à la soirée de gala que l'Association des Anciens Elèves des Frères donnera le 20 avril au Casino-Kursaal, est, on le sait, la personification même de la chanson. Elle incarne dans ses manifestations les plus exquises, les plus spirituelles et les plus viriles.  
On n'a pas oublié quel retentissement eurent ses auditions à la Bodinière ou elle interpréta avec un art remarquable ses délicieuses *Chansons d'été*. Nous aurons le même régal. La participation de Mme Amel à la fête de bienfaisance à laquelle nous concitoyens sont conviés complètera donc de la façon la plus heureuse un programme où tous les attraits sont réunis ; et ce sera pour tous une rare bonne fortune d'entendre, à côté de M. Féraudy, de Sarasate et de Mme Bertine Marx, l'émillante artiste que le Caveau Lyonnais, puis, à sa suite, le Caveau de Paris, ont proclamée : Reine de la Chanson.

**Concours hippique de Lyon.** — C'est dimanche que vont commencer les premières épreuves du concours hippique, cours du Midi.  
Tout a été combiné cette année pour assurer l'attrait et pour augmenter l'intérêt de cette solennité sportive si goûtée à Lyon.  
Le programme, soigneusement étudié, les parcours dont les obstacles nouveaux augmentent les difficultés, tout en un mot a été remanié de telle sorte qu'on peut prédire le succès de cette fête hippique.

**Il arrive.** — Qui ? Le Chat Noir, le fameux Chat Noir sur qui veille l'ombre sacrée de Rodolphe Salis.  
« Les va-t-en-pur », les seuls chansonniers moutonniers dignes d'être et descendants du Maître, seront dans nos murs sous peu de jours.  
Lyonnais, soyez en joie !

**Commencement d'incendie.** — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir, à quatre heures, rue Duphot, 4, chez M. Simonetti, menuisier. Le feu, qui a pris naissance dans la cheminée, a été éteint à l'aide de seaux d'eau par deux pompiers du dépôt central.  
Les dégâts sont évalués à 400 francs.

**Audacieux cambrioleurs.** — Des malfaiteurs ont tenté de s'introduire la nuit dernière dans le domicile de Mlle Bayet, sage-femme, rue Magenta, 57.  
En opérant, ils firent tomber par mégarde un trousseau de clefs. Le bruit réveilla Mlle Bayet qui, affolée, ne put que se lever et, les yeux fermés, les bandits s'enfuyaient pensant que la chute des clefs avait donné l'alarme.  
Une enquête est ouverte pour retrouver ces audacieux voleurs.

**Cadavre retiré de la Saône.** — Hier matin, à 4 heures, un marinier a retiré des eaux de la Saône, près du barrage de la Mulatière, le cadavre d'un homme paraissant âgé de 30 à 35 ans et ayant séjourné près d'un mois dans la rivière.  
M. Gratta, commissaire de police du quartier de Perrache, a fait transporter le corps à la Morgue.  
Voici son signalement : taille 1 m. 60, cheveux noirs, nez moyen, bouche moyenne, moustache rousse, vêtu d'un tricot marin blanc rayé de bleu, chemise couleur, veston, gilet et pantalon en drap gris, autre veston en drap bleu, autre pantalon de velours marron, tablier en toile bleue, chaussé de brodequins ; à l'annulaire de la main gauche, une alliance en or ; dans ses poches, une pipe en bois, une somme de 4 fr. 50, un mouchoir couleur marqué J. F., un trousseau de trois clefs, dont une petite ouvrant une malle ou un coffret.  
**Renversé par une bicyclette.** — Hier matin, M. Barrier, âgé de 75 ans, pensionnaire à l'Asphodèle de la Charité, a été renversé, cours Lafayette, par M. Zenas qui passait à bicyclette.  
Dans sa chute, le vieillard s'est fait quelques blessures aux bras et aux jambes ; il a été reconduit en voiture à l'Asphodèle.

**Les les de la vie.** — Dans l'après-midi d'hier, M. S., âgé de cinquante-trois ans, architecte, rue de l'Hôtel-de-Ville, 55, a mis fin à ses jours en se pendant dans une alcôve attenante à son cabinet de travail. Mme S., rentrant à son domicile quelques instants plus tard, se trouva en

présence de ce lugubre spectacle. Elle coupa la corde soutenant le corps et fit prévenir un docteur. Celui-ci ne put que constater le décès. On ignore quels sont les motifs qui ont poussé M. S. à cet acte de désespoir.  
— M. Laurent, âgé de 35 ans, garde de nuit dans une usine de la rue Vauvroux, s'est pendu, hier matin, dans un hangar attenant à l'usine où il était employé.  
Cet acte de désespoir doit être attribué à un accès de fièvre chaude.

**C'est parce que le Siroc de Bochet du Serpent** est uniquement composé de **Sucs végétaux** « Association parfaite, surprise aux lois de la végétation, et copiée de la Nature elle-même », qu'il est le purgatif le plus rationnel et le plus bienfaisant, étant le mieux approprié à la constitution humaine. C'est à ce point particulier qu'il doit de jours des étonnantes propriétés qui ont valu son succès immense. — 32, rue Lanterne.

**GENTIANE FRANÇAISE**  
**VILLACABRAS**  
La Meilleure des Eaux Purgatives.

**VILLEURBANNE.** — *Précoces maraudeurs.* — Le propriétaire d'un jardin, situé à l'ouest de Bron et de la route de Genas, une petite propriété complantée d'arbres fruitiers et dont une grande partie est en polage.  
Hier, de jeunes et précoces maraudeurs escaladèrent la barrière servant de clôture et firent main-basse sur les poireaux et quantité de choux-fleurs.  
Survint M. Estragnat et son fidèle chien. A la vue des gredins, l'animal se mit à leur poursuite et deux d'entre eux, un mortel et un blessé, recouvrant la partie la plus charnue de son individu.  
Sans demander son reste, le coupable prit de nouveau la fuite et son camarade fit la même chose que lui.  
Le propriétaire a donc pu grâce à son fidèle chien, rentrer en possession de son bien.  
— *Cheval emporté.* — Hier matin, vers 7 heures, un cheval attelé à un char à bancs s'est subitement emporté, cours Eugénie.  
Durant le trajet un des côtés du véhicule fut détaché et en butant contre un arbre bordant la route.  
Les deux personnes, MM. Eugène Wolf et Louis Régner, de Chandiou, dans le choc ont reçu de légères contusions.

**Disparition.** — On nous signale la disparition de M. Jean-Claude Bernier, âgé de 40 ans, ajusteur mécanicien, demeurant à Montchal, avenue du Château, 20.  
Voici son signalement :  
Taille 1 m. 84, maigre, brun, visage ovale, fortes moustaches.  
Au moment de son départ qui date du 2 avril, Bernier était vêtu d'un complet en drap gris foncé, coiffé d'une casquette et chaussé de brodequins.

**TASSIN-LA-DEMI-LUNE.** — *Martyrologe municipal.* — Nous avons relaté jadis avec quel sans gêne et quel trait d'union les fonctionnaires municipaux, depuis que le parti radical-socialiste s'est emparé de la mairie de La Demi-Lune.  
Nous croyons que le moment est venu de publier dans ce journal la liste des victimes de l'extrémisme de M. le maire qui a ainsi justifié son nom de « L'Anticriste Demi-Lunais ».  
Voici les noms des victimes de M. le maire :  
12 septembre 1901, M. Peyre, garde champêtre démissionnaire ; le 5 mai 1902, huit mois après son successeur M. Majesté cède la place à un troisième.  
4<sup>e</sup> septembre 1901, révoocation de M. Jacquemot, cantonnier ; son successeur M. Cognu subit le même sort le 20 novembre de la même année ; un troisième, un mois plus tard, fut révoqué ; le quatrième, M. Lachaze, fut révoqué le 10 juillet 1903.  
Mlle Harre, directrice et fondatrice de l'école maternelle de la Demi-Lune, a été révoquée le 10 mars 1903, après 18 ans de service dans la commune, tandis que Mme Cinguin, femme de ménage de la même école fut renvoyée ayant cessé de plaider et suspecte de nourrir des sentiments républicains.  
Enfin M. Simonin, secrétaire de mairie, après avoir occupé son poste à la satisfaction générale sous M. Lachaze, maire, fut vivement congédié par le nouveau maire.  
On le voit la guillotine fonctionne en permanence à la mairie de La Demi-Lune ; aux électeurs de ramener la paix à la maison commune et de rassurer ceux qui tremblent en attendant leur tour.

## UN HOMME ÉLECTROCUTÉ

Le Puy, 14 avril.  
Un terrible accident s'est produit au Puy dans la matinée. L'ouvrier qui depuis deux jours se servait avec violence d'un fil conduisant l'énergie électrique à l'usine Alroil.  
Un cultivateur, le nommé Claude Chambon, âgé de 32 ans, passant avec un attelage conduit par des vaches non loin de l'usine et apercevant le fil glissant sur le sol, voulut le relever.  
Mais à peine eut-il touché le fil qu'il tomba foudroyé.  
Des passants le relevèrent et lui prodiguèrent des soins ; le docteur Latour fut mandé, mais le fil inutile, la mort avait été instantanée.  
Chambon était marié, père de six enfants, et allait être bientôt père d'un septième.  
Cet accident a causé en ville une pénible émotion.

## TRIBUNE POLITIQUE

**Parti National Antijuif.** — Hier soir à eu lieu au café Suc, 3, rue du Plâtre, la réunion générale du groupe.  
Le Parti National Antijuif, président, expose le programme du parti et persuade les assistants de mener avec eux la lutte contre la bourgeoisie et l'Internationale, et salue dans sa personnalité l'existence de cette nouvelle République, résultat de leurs revendications.  
On entend ensuite différents camarades sur la question progressiste, actuellement d'actualité à Lyon, et après une discussion très longue, on adopte l'ordre du jour suivant :  
Le Parti National Antijuif réuni en séance le jeudi 14 avril, après avoir entendu les camarades Reybo, Dumond, Poulard, Jossier, etc., décide de s'abstenir de soutenir toute réunion ou candidature exclusivement progressiste, et d'attendre la séance aux ordres : Vive la République démocratique et sociale !  
G. R. N. — Permanence : vendredi, Milaud ; samedi, Villerauche ; lundi, Buciotti ; mardi, Verguin ; mercredi, Philippe.  
Desomais, la cloche se prendra aux bureaux du journal.  
Tous les adhérents électeurs au cinquième arrondissement sont spécialement invités à la grande conférence de samedi soir, salle Jacobouley, rue de Trion.

## COMMUNICATIONS OUVRIÈRES

**Chambre syndicale des garçons limoniers.** — La chambre syndicale fondée en 1888, subventionnée par la ville, a l'honneur de rappeler à MM. les chefs d'établissements que son bureau de placement entièrement gratuit fonctionne sous la direction de M. S. Card, avec le téléphone 33-34, rue de l'urbanisme, et qu'il ne sera pas de des employés de toute liberté.  
Bureau ouvert de 7 h. à 11 h. du matin et de 2 h. à 7 h. du soir. Le dimanche le bureau est fermé à midi.

## BOURSE DE LONDRES

| Londres, 14 avril.              |         | Rio-De-Janeiro, 14 avril. |        |
|---------------------------------|---------|---------------------------|--------|
| Consolidés.....                 | 88 7/16 | De Jagers.....            | 33 3/4 |
| Italian.....                    | 102 1/2 | Goldfields.....           | 19 3/4 |
| 1 <sup>re</sup> préférence..... | 83 3/4  | East Rand.....            | 111/16 |
| 2 <sup>e</sup> préférence.....  | 83 3/4  | East Rand.....            | 5 1/8  |
| Turcque Ottom.....              | 13 3/8  | Chartered.....            | 2 5/32 |
| Suez.....                       | 154 1/2 |                           |        |

## LA REPRÉSENTATION AU PROFIT DES BLESSÉS RUSSES

Paris, 14 avril. — La représentation de gala au théâtre Sarah-Bernhardt, au bénéfice du train-hôpital de la grande-duchesse Vladimir, a attiré un grand nombre de curieux sur la place du Châtelet. L'extérieur du Châtelet était orné de drapeaux aux couleurs russes et françaises. Des gardes républicains, en grande tenue, assuraient le service d'ordre.

## L'ATTENTAT DE BARCELONE

Barcelone, 14 avril. — Les individus arrêtés à l'occasion de l'attentat contre M. Maura, ont été remis en liberté, à l'exception de Holstein. L'état de M. Maura est satisfaisant.

## LE MANIFESTE DU PARTI RADICAL

Paris, 14 avril. — Le manifeste du comité exécutif du parti radical et radical-socialiste publié aujourd'hui fait d'abord ressortir la signification politique qu'auront les élections municipales qui préparent les élections sénatoriales et législatives de 1906. Il estime qu'elles ont surtout une importance capitale pour l'application des lois laïques et sociales votées par le Parlement.  
Il rappelle ensuite que la politique suivie depuis 5 ans s'est affirmée par le vote de diverses lois et ajoute qu'elle s'accroîtra par la grande réforme militaire. Enfin il déclare que le parti entend mener de front en même temps que l'œuvre de la laïcisation, la réforme fiscale par l'impôt sur le revenu et l'institution d'une caisse de retraites pour les travailleurs.

## LES CONSEILS GÉNÉRAUX

**Bennes, 14 avril.** — Le conseil général a voté une adresse de sympathie à la Russie dans la dure épreuve traversée par sa flotte et sa glorieuse armée.  
**Bordeaux, 14 avril.** — Le conseil général écarte par la question préalable un vœu demandant que les ordres donnés pour l'enlèvement des emblèmes religieux soient immédiatement rapportés.  
**Rouen, 14 avril.** — Le conseil a adopté par 40 voix contre 5 et une abstention des vœux protestant contre les mesures prises par le gouvernement relatives à l'enlèvement des emblèmes religieux sans que le conseil général ait été consulté, protestant contre l'atteinte portée au droit de propriété du département et demandant qu'il lui soit fourni un état des objets mobiliers appartenant au département.  
**Glermont-Ferrand, 14 avril.** — Le conseil a voté par 22 voix contre 6 la question préalable sur la motion de protestation contre l'enlèvement des emblèmes religieux.  
**Nîmes, 14 avril.** — Les conseils généraux du Gard ont voté une adresse de félicitations à M. Loubet à l'occasion de son voyage en Italie.  
**Rennes, 14 avril.** — Le conseil général a voté une tendresse de la part relative à la suppression des congrégations soit repoussée par le Sénat.

## L'Accord Franco-Anglais

**AU REICHSTAG ALLEMAND. — DISCOURS DE M. DE BULOY.**  
Berlin, 14 avril. — En ce qui concerne l'accord franco-anglais et spécialement la partie qui a trait au Maroc M. de Buloy a déclaré : « Il a été dit que cet accord a été accueilli en Allemagne avec un sentiment de honte et d'acablement et que nous ne devions pas permettre qu'une autre puissance n'assume au Maroc une influence supérieure à la nôtre. Cette assertion ne saurait avoir de sens si je nous réclamions pour nous une partie du Maroc, car le Maroc n'est pas une partie de l'Allemagne, c'est une réclamation, il doit en poursuivre l'exécution coûte que coûte. »  
« Qu'arriverait-il alors d'une requête de cette sorte si on se heurtait à la résistance. Je ne veux pas dire quelle rencontre serait certainement ou probablement de l'opposition, mais je dis que lorsqu'on présente une requête de cette nature on doit prévoir tout ce qui pourrait en résulter. »  
« Faudrait-il donc mettre flambeaux au vent ? Je crois qu'à l'heure actuelle on est déchaîné dans l'extrême-Orient une guerre qui a les conséquences ne peuvent encore être prévues et où, dans le proche Orient, la situation est loin d'être éclaircie, une politique de réserve de notre part est celle qui sert le mieux les intérêts du pays et je ne me laisserai dicter ni par l'étranger ni par les critiques malveillantes ou impatientes de l'Allemagne le moment auquel nous sortirions de notre réserve actuelle. »

## La Guerre Russo-Japonaise

**Bruxelles, 14 avril.** — Le *Petit Bleu* a interviewé le colonel russe, baron Henri de Lebreun, de l'armée impériale, de passage à Bruxelles, qui venait de Port-Arthur où il a été blessé lors du combat du 17 février.  
Le colonel est d'avis que le *Petropavlovsk* a bien été coulé par une mine et qu'il n'a pas été torpillé dans un combat, car, dans ce cas, les Japonais auraient fait prisonnier le grand duc Cyrille, qui se sauvait à la nage.  
Une simple torpille aurait seulement blessé le navire ; peut-être cette mine a-t-elle été détachée de son ancrage pendant la dernière tempête. Le colonel est d'avis que le navire est perdu à jamais ; peut-être, pourra-t-on en retirer les canons.  
Il ne croit pas à la partie du *Bayan*. L'amiral Alexeïeff peut annoncer, car il est très scrupuleux de la vérité. La disparition de l'amiral Makharoff est un coup lamentable, mais non un coup mortel, car, dans la marine russe, on ne compte pas les chefs d'école valseur.  
Le colonel croit que les Japonais attaqueront de nouveau Port-Arthur ou Tchien-Ouan, voire Nion-Tchowang. Ils tacheront d'embouteillier l'escadre russe avant l'arrivée du nouveau commandant. Ils seront très dangereux pendant deux ou trois

jours, c'est-à-dire jusqu'à la réorganisation des cadres russes. Mais l'embouteillement ne serait peut-être pas très grave, car au bout de 24 heures ou 48 on pourrait débayer le goulet et si les Japonais ne se hâtent pas le plus gros péril sera écarté.  
Le colonel considère comme impossible pour les Japonais de prendre Port-Arthur du côté de la mer, car la ville est admirablement fortifiée. La garnison compte 31.000 hommes de troupes d'élite et pour prendre la place d'assaut il faudrait se résigner à des pertes énormes. Du côté de la terre également Port-Arthur serait inaccessible.

## LE SUCCESEUR DE L'AMIRAL MAKHAROFF

Saint-Petersbourg, 14 avril. — La question du remplacement de l'amiral Makharoff est définitivement résolue. Son successeur est l'amiral Skrydloff qui a reçu l'ordre de venir à Saint-Petersbourg pour y recevoir ses instructions avant son départ pour l'extrême-Orient.

## LES ANGLAIS AU THIBET

**Sanglant Combat**  
Londres, 14 avril. — Le secrétaire d'Etat pour l'Inde a reçu, du vice-roi, un télégramme disant que, contrairement aux informations publiées hier, la mission anglaise a rencontré, dans sa marche sur Gyang-Tse, une vive résistance. Une colonne thibétaine, composée de près de 2.000 hommes, a été mise en déroute et dispersée le 10 avril ; les Thibétains ont eu 400 tués, un grand nombre de blessés et 70 prisonniers ; les Anglais ont eu trois tués.

## LES JOURNAUX DU MATIN

Extraits des journaux qui paraîtront ce matin à Paris.

Paris, 3 h. matin  
**Le Gaulois.** — M. Desmoulins : On peut donc considérer dès aujourd'hui que l'affaire Doumer, Lockroy, Chaumet contre Pelletan ne sera jamais sérieusement jugée. La commission présidée par le ministre et éclairée par les subordonnés du ministre décidera selon le vœu du ministre et le bloc défilant d'enthousiasme flétrira les accusateurs du ministre. Décidément les marines alliées sont cruellement éprouvées ; la marine russe subit de terribles catastrophes, la nôtre a M. Pelletan.

**Le Soleil :**  
Si tous les bons citoyens, qui ont un idéal politique différent du leur, apportent dans la lutte qui commence la même vaillance et la même loyauté, et si quelques-uns renoncent à des ambitions plus personnelles que justifiées, le triomphe est certain, et M. Jules Lemaitre aura eu raison de prévoir, non le non d'un conseil municipal, une majorité antiministérielle plus forte et plus solide.

## FIN DE NOS DÉPÊCHES DE NUIT

## Courrier des Sports

**COURSES A AUTEUIL**  
*Prix du Fleury.* — 1. Ius II g. 20.50, pl. 12.50. — 2. Pierrot pl. 15.50. — 3. Marabout.  
*Prix Bay Archer.* — 1. Le Hallier g. 47. pl. 35.50. — 2. New Mill pl. 19.50. — 3. L'Orfèvre.  
*Prix Betty.* — 1. Dampierre g. 80.50, pl. 23.50. — 2. Bucheron pl. 22.50. — 3. Pétrar.  
*Prix de la Vallée.* — 1. Morency g. 127.50, pl. 39.50. — 2. Lointaine pl. 39.50. — 3. La Broche.  
*Prix du Ranelagh.* — 1. Naughty John g. 31, pl. 20. — 2. Caracallas pl. 24.50. — 3. En Garde.  
*Prix de Besons.* — 1. Pompanac g. 26. — 2. Ruy Blas.  
**COURSES D'ANES**  
Nous donnons ci-après l'avant-programme des grandes courses d'anés qui seront données dimanche au vélodrome de Genas.  
Cette réunion comportera : 2 courses attelées, 4 courses plates et 2 courses d'obstacles. Les voitures pour le service du vélodrome stationneront place Bellecour devant le café de la Paix.  
**FIN DU MATCH BONNES-LANDOU**  
Le résultat final du match d'athlétisme qui depuis trois jours s'est disputé à l'Horloge a été le suivant :  
1. Bonnes, champion du monde professionnel pour la force, avec 1.194 points.  
2. Landou, champion du monde amateur, avec 1.162 points.  
3. Galamand, champion lyonnais, avec 1.131 points.

## CHRONIQUE DES BOULES

**OUILLINS.** — *Le concours.* — Les champions du concours de boules d'Oullins ont versé 40 francs pour livrets de caisse d'épargne aux enfants des écoles communales ; les souscriptions ont versé 5 francs pour les mêmes écoles. M. Philibert, resté à Oullins, champion du concours de pointage a remis au président du concours la somme de 16 francs ; 8 francs pour le bureau de bienfaisance et 8 francs pour les écoles communales.  
**Jeu Eynard.** — Le tirage de la tombola dont le gros lot est une armoire à glace aura lieu le vendredi 15 courant au jeu de boules Eynard, cours Emile-Zola. Le tirage aura lieu à 7 heures 1/2 du soir.

## PETITE CORRESPONDANCE

C. R. — Vous me voir au bureau du journal ou écrivez-moi. Je serais heureux d'avoir vos renseignements.  
A. Gaspard.

## Communications et Avis Divers

**Sermon de charité.** — Nous informons que ce soir, vendredi 15 avril, à 8 heures, en l'église Primatiale, à l'occasion de la fête mensuelle de l'Œuvre catholique de protection et de secours, M. l'abbé Papon donnera un sermon au profit de cette œuvre.  
Le sermoine, présidé par son Eminence le cardinal-archevêque, sera suivi d'un saint souper, avec le concours de la maîtrise de Saint-Jean.  
**Chambre syndicale ouvrière des cuisiniers de la ville de Lyon.** — Cours professionnels de cuisine, 7, rue de Tunisie, 3<sup>e</sup> étage. L'administration des cours de cuisine rappelle au public que ses cours ont été rouverts à la date du jeudi, 14 avril 1904 et que vendredi, 15 avril, les cours continueront sur « carpe à la ménagère » et causerie sur les querelles de Brochet.  
**Premier arrondissement.** — Besson Cl., vœu Corbière, dévotion. 63 ans, r. Vieille-Monnaie 16, f. 9 h. — Servagion E., ordisseur, 43 ans, r. Grillon 7, f. 4 h. — Arnould J., 21 ans, c. des Chartreux 31, f. 9 h.  
**Deuxième arrondissement.** — Brunon, ép. Vallette, 32 ans, q. l'Hôpital 1, f. 6 h. m. — Roure Paul, clerc, 21 ans, H. D. f. 4 h. — Vervoz Berthe, 42 ans, H. D. f. 9 h. — Gavaud M. veuve Viennot, dom. 59 ans, H. D. f. 2 h. — Fassinio Augustine, 27 ans, H. D. f. 3 h. — Moulin A., 22 ans, H. D. f. 4 h.  
**Troisième arrondissement.** — Léger Ant., journalier, 40 ans, r. Parmentier 7, f. 10 h. — Martin E., ép. Tabourin, mde forain, 42 ans, r. Parmentier 7, f. 10 h. — Guillard, 28 ans, r. Parmentier 7, f. 10 h. — Jacob Lucie, 4 mois, r. Duguesclin 265, f. 3 h. — Gautier Louis, horloger, 44 ans, r. P. Bert 23, f. 4 h. —  
**Quatrième arrondissement.** — Girard J.-M., tonnelier, 57 ans, quai Serin, 40, f. 4 h. — Veillard Pierre, 51 ans, 621, Saint-Denis, f. 9 h. — Delorme François, épouse Montauvert, brodeuse, 40 ans, Hop. C. R. f. 3 h.  
**Cinquième arrondissement.** — Lemoine Louis, veuve Delay, sans profession, 61 ans, rue du Juge de paix, 22, f. 8 h.  
**Sixième arrondissement.** — Néant,

## AVIS DE DÉCÈS

Les parents, amis et connaissances de Monsieur PHILIS Joseph sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses funérailles qui auront lieu à Larajasse, samedi, 16 courant, à 10 heures 1/2 du matin. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part.

## MERCURIALE DU MARCHÉ AUX BESTIAUX DE LYON-VAISE

Joué, 14 avril.  
Moutons amenés 182. Renvoi 50. On a payé : 190 à 225 les 100 kilogrammes.

## HALLE AUX GRAINS

Paris, 14 avril.  
**Blés.** — Marché calme. On cote : Sables Mayenne, 20.75, Anjou, 21, Poitou, Touraine, 21.25, Centre, 21.50, Brie, 21.75, Bourbons, 21.25 à 21.50, Eure, 21 à 21.25, les 100 kilos, gares des vendeurs.  
**Sens.** — Calmes. — On cote : Gros son, 12.75 à 14.3 cases, 12.25 à 12.50. Recoupettes, 10.50 à 10.00, les 100 kilos.  
**Séigles.** — Calmes. — On cote : 14.75 à 15... les 100 kilos, Paris.  
**Orges.** — Calmes. On cote : Orges pour brasserie, 14 à 15 ; pour mouture, 13 à 14.50 les 100 kilos, départ.  
**Avoines.** — On cote : grises, de Beauce, 14.25, noires du centre, 13.25 à 13.50 les 100 kilos.

## AVIS

aux Pensionnaires, Cercles, Patronages, Cafés, etc.  
**A VENDRE**

